

*S. J. Wilson Des. Fris. Soc. Ag.*

moyen d'un couteau flexible, de manière à produire une pâte bien homogène. Appliquez ce ciment sur les faces brisées et remettez les morceaux à leur place en les maintenant quelque temps, de la manière la plus commode. Le ciment ne tarde pas à durcir. On laisse en repos pendant plusieurs jours, puis on enlève les bavures avec un couteau et la pièce est prête à servir de nouveau.—Le ciment doit être employé aussitôt après sa préparation, il se prend aussitôt en une masse dure hors de service.

“Le procédé, pour n'être pas nouveau, n'en est pas moins bon. J'ai chez moi passablement de plats, d'assiettes, etc, en faténe, dont, sans ce ciment les débris incommodes giraient dans quelque coin.

“Si l'on n'avait pas de fromage il suffirait de faire cailler un peu de lait écrémé, de laisser égoutter le caillé et de le presser légèrement pour faire sortir le petit lait; on aurait alors le fromage (caséine) convenable.”



### CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Embranchement de la Rivière-du-Loup.

REMIS—AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES.

On a prolongé le délai pour recevoir les soumissions pour Chars, Chasse-neige, etc., etc., jusqu'au NEUF DECEMBRE prochain.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 20 novembre 1879. 27 novembre 1879.



### CONTRATS DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître-général des Postes seront reçues à OTTAWA jusqu'à MIDI, le

19 DÉCEMBRE

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années en chaque cas, entre les Bureaux ci-après nommés, à partir du

1er Février au 1er Avril prochain,

Contrats expirant le 31 Janvier 1880.

NOTRE-DAME DU PORTAGE et RIVIÈRE-DU-LOUP STATION, six fois par semaine.

Contrats expirant le 31 Mars 1880.

BEAURIVAGE et PARKHURST, trois fois par semaine.

GASPÉ BASIN et PÉRCÉ, six fois par semaine.

ISLE AUX COUDRES et BAIE ST. PAUL, deux fois par semaine.

LAC ETCHEMIN et STANDON, deux fois par semaine.

ST-MATHIEU et ST-SIMON, trois fois par semaine, et

FOX RIVER et STE-ANNE DES MONTS, deux fois par semaine.—Soumissions pour ce dernier service recevables jusqu'au 23 Janvier 1880.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des Contrats projetés seront en vue aux bureaux de Poste ci-haut mentionnés et aux bureaux intermédiaires, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumissions.

WM. G. SHEPPARD, Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 3 novembre 1879. 13 novembre 1879.



### CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

EMBRANCHEMENT DE LA RIVIÈRE DU LOUP.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné, et endossées "Soumissions pour wagons" seront reçues au bureau jusqu'à MIDI, MARDI, le 25 courant pour fournir :

- Quatre charrettes à neige,
- Deux wagons de première classe,
- Deux wagons de seconde,
- Deux wagons pour fumer et pour la poste,
- Deux wagons à bagage.

On pourra se procurer des plans, spécifications et formules de soumissions au bureau du surintendant des machines à Moncton.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 1 Novembre 1879. Ste. Anne de la Pocatière, 20 novembre 1879.



### CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

EMBRANCHEMENT DE LA RIVIÈRE DU LOUP.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au sousigné, et endossées "Soumissions pour engins" seront reçues à ce bureau JULQU'A MIDI de VENDREDI, le 5 DECEMBRE PROCHAIN, pour la fourniture de douze engins-locomotives.

Des plans, spécifications et formules de soumission peuvent être obtenus au Bureau du Surintendant des machines à Moncton.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 7 novembre 1879. Ste. Anne de la Pocatière, 20 novembre 1879.

*Paris, Dec 1879*